

INTERNATIONAL • EUROPE

Le Conseil européen appelle les Vingt-Sept à plus de coopération contre la deuxième vague

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a promis de mettre les vaccins à disposition de tous les Etats-membres au même moment et aux mêmes conditions.

Par Jean-Pierre Strobants • Publié aujourd'hui à 11h40, mis à jour à 11h44

Article réservé aux abonnés



La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et le président du Conseil européen, Charles Michel, jeudi 29 octobre, à Bruxelles. Olivier Hoslet / AP

Il s'agit désormais « *d'éviter une tragédie* », avait dit Charles Michel, le président du Conseil européen, pour fixer l'enjeu du mini-sommet par visioconférence auquel il avait convié les chefs d'Etat et de gouvernement, jeudi 29 octobre. Il voulait dès lors ébaucher une plus grande coopération entre les pays membres et les amener à mieux lutter ensemble contre l'expansion de la pandémie.

Les résultats de ces quelques heures de discussion se résument pour une bonne part à des formules – « *redoubler d'efforts* », « *rapprocher les points de vue* », etc. Quelques progrès ont toutefois été enregistrés. Comme le fait que, lorsque les vaccins seront disponibles – au mieux au printemps 2021, dit la Commission – tous les Etats membres en disposeront au même moment et aux mêmes conditions. C'est, en tout cas, ce que promet la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, qui insiste sur le fait que le vaccin ne sera cependant pas « *une solution miracle* ».

Lire aussi | [Covid-19 : confinement ou non, total ou partiel ? Les pays d'Europe face à la deuxième vague de la pandémie](#)

A ce stade, des contacts « *suivis* » sont établis avec trois groupes pharmaceutiques pour obtenir des doses en nombre suffisant. Des « *relations* » existent avec trois autres et une septième société est « *approchée* ». Pour gagner du temps, l'Agence européenne du médicament procède, elle, à un examen des données scientifiques au fur et à mesure qu'elles lui sont fournies, sans attendre la totalité des informations pour se prononcer.

Il conviendra toutefois d'être vigilant quant à l'efficacité des vaccins qui sont à l'étude et à leurs éventuels effets secondaires, insiste Charles Michel. Qui prône, par ailleurs, une décision commune pour la désignation des groupes de personnes à vacciner en priorité. Il admet cependant que, sur ce point, il faudra encore « *tenter de converger* ».

Applications incompatibles

Les experts nationaux pourront peut-être aider à définir une réponse commune : il aura fallu une dizaine de mois pour y arriver, mais ils devraient enfin se regrouper et communiquer ensuite avec d'autres spécialistes, ceux qui conseillent les institutions européennes. Tous devront « *partager leurs bonnes pratiques et éviter les messages qui sèment la confusion* », insiste Ursula von der Leyen.

Mardi, elle avait fait d'autres annonces et formulé diverses propositions à destination du Conseil. La Commission qu'elle dirige a mobilisé 100 millions d'euros pour acquérir des tests antigéniques et les fournir aux pays membres. Plus rapides mais moins performants que les tests PCR, ils permettront de désengorger les laboratoires. Il reste à les faire approuver par tous les pays et à obtenir une reconnaissance mutuelle de leurs résultats.

D'autres progrès doivent être accomplis dans le domaine du partage des données sanitaires, ce qui permettrait notamment d'envisager les transferts de patients d'un pays à l'autre si des services de soins intensifs sont débordés. Un budget de 220 millions d'euros a été prévu au début de l'été à cette fin. Pour le reste, il y a encore bien du chemin à parcourir : la plate-forme européenne d'échange d'informations n'est alimentée aujourd'hui que par cinq pays sur vingt-sept.

Même constat pour le traçage : s'il connaît des résultats variables dans les différents Etats membres, il est surtout quasi inopérant au niveau européen, où un portail a été constitué. Dix-neuf pays ont développé une application, mais trois seulement (l'Allemagne, l'Italie et l'Irlande) l'ont rendue compatible avec celles de leurs partenaires. Ce défaut devrait être corrigé dans les semaines à venir. Toutefois, il faudra encore convaincre davantage de citoyens : de nombreuses réticences, liées notamment aux craintes pour le respect de la vie privée, continuent de se manifester un peu partout.

Les mauvais exemples de la première vague

A noter qu'une autre mesure phare de la lutte contre le Covid, le port du masque, ne concerne toujours que 60 % des Européens – contre 95 % des Asiatiques. « *Si nous le portions tous, des centaines de milliers de vies pourraient être sauvées* », affirme le virologue belge Peter Piot, conseiller d'Ursula von der Leyen.

Avant la réunion des chefs d'Etat, celle-ci avait prudemment mis en cause des pays qui, suggérait-elle, avaient sans doute renoncé trop tôt aux mesures adoptées il y a quelques mois, et négligé l'avis des experts quand ils soulignaient l'impératif d'une bonne préparation pour affronter une possible expansion du virus à l'automne. Jeudi, Charles Michel a, en tout cas, tenté de convaincre que, cette fois, les Vingt-Sept agiraient ensemble, sans reproduire les mauvais exemples de la première vague, où l'on avait assisté au blocage de certaines exportations, à la mainmise sur des matériels de protection destinés à d'autres ou à la fermeture de frontières.

« *J'ai l'espoir que nous avons tous tiré les leçons de ce qui s'est déroulé* », a commenté la présidente de la Commission. Son idée de faciliter les voyages indispensables à travers l'Union, avec l'élaboration d'un « *formulaire commun de localisation des passagers* », ne semble toutefois pas officiellement

Le Conseil européen appelle les Vingt-Sept à plus de coopération contre la deuxième vague entérinée. L'harmonisation des règles de quarantaine, dont la durée varie également selon les pays, n'a pas non plus été évoquée lors de la conférence de presse, jeudi soir.

Jean-Pierre Strobants (Bruxelles, bureau européen)

Services